



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
*Un Peuple - Un But - Une Foi*



**MINISTERE DE LA MICROFINANCE  
ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**DISCOURS DE MADAME ZAHRA IYANE THIAM DIOP,  
MINISTRE DE LA MICROFINANCE ET DE L'ECONOMIE SOCIALE  
ET SOLIDAIRE,  
EVENEMENT PARALLELE, ORGANISE PAR L'ESPAGNE  
SUR UN PROJET DE RESOLUTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DES NATIONS UNIES SUR L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**NEW YORK, LE 22 juillet 2022**

**Madame la Vice-Présidente et Ministre du Travail et de l'ESS du Royaume d'Espagne,  
Distingués invités, en vos rangs et qualités, tout protocole observé.**

Je voudrai, en mon nom et au nom de la délégation sénégalaise, **remercier** Madame la 2<sup>nde</sup> Vice-Présidente et Ministre du Travail et de l'ESS du Royaume d'Espagne, pour son invitation à participer à cet événement parallèle dont l'objectif est d'analyser la pertinence d'un processus devant mener à une résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur le Rôle de l'ESS dans le développement.

**Distingués invités,**

Au Sénégal, la loi d'orientation relative à l'économie sociale et solidaire définit l'ESS comme l'ensemble des « activités économiques menées avec une approche centrée sur la personne humaine visant une finalité sociale ou environnementale ». L'ESS apparaît donc comme un ensemble d'actions volontaristes et humanistes qui placent l'économie au service de l'inclusion, de la réduction des inégalités et du développement durable.

L'ESS est ainsi une forme de production et d'échange, qui s'érige en rempart contre un accroissement économique qui soit synonyme de fracture sociale. Dans la mesure où l'ESS promeut l'alignement des principes d'équité et de justice sociale avec le développement économique, en réconciliant la vitalité des dynamiques économiques avec les finalités humanistes du développement, nous pouvons affirmer, avec certitude, que ce projet de résolution vient en son heure.

En effet, avec l'envol qu'amorce présentement l'ESS au niveau international, cette initiative trouve un terreau fertile à son aboutissement. Déjà, la discussion générale sur ESS et travail décent introduite dans les travaux de la 110<sup>ème</sup> session de la Conférence internationale du Travail, à Genève, en juin dernier, a abouti à un consensus autour d'une définition de l'ESS. Mieux encore, cette définition a été adossée à des recommandations et résolutions très fortes parmi lesquelles la recommandation du Conseil sur l'ESS et l'innovation sociale de l'OCDE, qui donne un cadre d'action politique novateur, afin de fournir des solutions concrètes aux obstacles et défis auxquels font face les organisations de l'ESS. Tous ces développements positifs récents concourent, incontestablement, à propulser l'ESS comme un élément incontournable pour l'atteinte des ODD et la réalisation de l'Agenda 2030.

**Monsieur le Président de l'Assemblée générale,  
Madame la Vice-Présidente,  
Distingués invités,**

Au Sénégal, depuis 2019, il faut noter que l'ESS est inscrite comme une des priorités majeures de la politique de l'État, car considérée comme un instrument efficace de la transition vers l'économie formelle. Depuis cette date, le Sénégal a commencé à mettre en place les instruments de gouvernance de ce secteur stratégique.

C'est ainsi que notre pays s'est doté, d'abord, d'une Lettre de politique sectorielle de développement (LPSD) de la microfinance et de l'économie sociale et solidaire, qui définit les axes stratégiques de promotion et de développement de l'ESS.

Ensuite, en application des dispositions de cette LPSD, une loi d'orientation relative à l'Économie sociale et solidaire (LOESS) a été promulguée le 15 juin 2021, pour mieux encadrer le secteur.

Enfin, pour une opérationnalisation rapide et dématérialisée de ce dispositif innovant, une plateforme numérique dénommée SEN LABEL ESS CII LA BOKK est en cours de déploiement dans les différentes régions du Sénégal.

**Monsieur le Président de l'Assemblée générale,  
Madame la Vice-Présidente,  
Distingués invités,**

Le Sénégal reste engagé à être au cœur du processus de portage de cette résolution et, de concert avec les États représentés ici, il participera à la conception et la mise en œuvre d'un agenda réaliste devant nous mener vers l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies, d'une résolution sur le rôle de l'économie sociale et solidaire dans le développement durable.

Pour notre pays, l'essentiel sera de trouver un consensus sur un projet de texte qui soit en phase avec les réalités économiques et sociales, les orientations politiques et les normes juridiques de chaque État. Mais, surtout de poser des actes forts qui iront au-delà des discours. S'il faut le rappeler, les peuples exigent plus !!

Plus d'écoute, plus de compréhension et plus d'action dans la prise en charge de leurs besoins, plus d'équité, c'est pour dire, enfin, que nous devons être plus solidaires et rassurer quant à notre détermination et notre capacité à apporter des réponses adéquates et adaptées, notamment pour les questions relatives à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes ainsi qu'à leur épanouissement.

**Monsieur le Président de l'Assemblée générale,  
Madame la Vice-Présidente,  
Distingués invités,**

Notre pays, en commençant par le Président de la République, SEM Macky SALL, Président en exercice de l'UA, qui fait de l'inclusion sociale, financière et économique un marqueur de sa gouvernance, ne ménagera aucun effort quant à son engagement, afin qu'on puisse, ensemble, relever ces grands défis de l'heure.

D'ores et déjà, je voudrais vous annoncer que notre pays compte organiser, à l'intention des pays de la sous-région ouest africaine, un évènement parallèle de sensibilisation sur les avantages que peut procurer la promotion de l'ESS et le bénéfice que l'Afrique tirerait de ce projet de résolution en termes d'inclusion pour des franges importantes de sa population, en l'occurrence les femmes et les jeunes.

Enfin, pour démontrer et justifier l'importance que le Sénégal accorde à l'ESS, je voudrais terminer mes propos par cette assertion de Monsieur le Président de la République du Sénégal, Son Excellence Macky SALL, prononcée le 3 avril 2022, à l'occasion de la célébration de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, je cite : « **Les politiques d'équité territoriale et de justice sociale resteront toujours au centre de mes préoccupations ; car du fond de mon cœur, je veux que chaque sénégalaise et chaque sénégalais ait sa part de bien-être, de dignité et de décence qu'une nation qui se veut solidaire, unie et indivisible peut offrir à tous ses citoyens.**

**Telle est la vocation de la nation sénégalaise. C'est le legs que nous ont laissé les anciens, et c'est l'héritage que nous devons aux générations futures ».**

**Je vous remercie de votre attention**